

Décision Générale colonial

Décision n° n°11 Mutations

n°11

|                                     |                                        |
|-------------------------------------|----------------------------------------|
| Ministère<br>ACTES DU POUVOIR LOCAL | Date de publication<br>27 janvier 1917 |
| Numéro JO<br>n° 243 du 31/01/1917   | Date du numéro<br>31 janvier 1917      |

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 27 Janvier 1917 M. Vernier, Inspecteur de Police, a été autorisé à effectuer, le versement à la Caisse d'Assistance, des retenues non opérées sur sa solde peudant la période du 24 Décembre 1912, date de son entrée au Service au 24 Avril 1915 date à laquelle il a commencé à subir les retenues..